

# Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Bretagne dans la dynamique de l'égalité femmes - hommes



ImageSource-CFB

## Dés les années 90

A travers ses deux études « **L'insertion professionnelle des femmes** » (1996) et « **Les femmes en Bretagne, réflexions pour l'égalité des chances** » (1998), le CESER met en avant le chemin à parcourir pour une égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne. Il montre que l'égalité professionnelle ne peut

être dissociée du contexte global d'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'il est donc indispensable de promouvoir avec vigueur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, de la vie familiale et personnelle, de la formation initiale et continue, de la vie publique et de la vie professionnelle.

## En 2004 : Pour un Conseil de l'égalité

Le CESER réalise une étude à la demande du Président du Conseil régional, première Région alors à avoir un exécutif strictement paritaire : « **Pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne** » (rapporteuse : Anne SAGLIO). Sept ans après ses premières

réflexions, il constate que les droits fondamentaux que sont l'égalité et la liberté ne sont pas pleinement réalisés de façon identique pour les femmes et pour les hommes. Des inégalités demeurent. Le territoire breton, très engagé et particulièrement divers, reste mobilisé.

En réponse aux auditions réalisées, le CESER préconise un certain nombre de mesures en

faveur de l'égalité dont la création du Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne (Cpeg). Il sera mis en place par la Région en 2005, avec la tenue de la première biennale de l'égalité en 2006. Le Cpeg compte aujourd'hui près de 500 membres issus des mondes associatif, professionnel, de la formation, des élu-es, des représentant-es institutionnels. Ce lieu, mixte, est ouvert à toutes et tous.

## Depuis 2004, de nombreux travaux

Le CESER a poursuivi sa réflexion dans de nombreux travaux où la question de l'égalité entre les femmes et les hommes reste au cœur de ses propositions.

### • Travail et emploi

- Perspectives de l'emploi et du travail en Bretagne pour une volonté anticipatrice (2005 - Rapporteurs : Jean HAMON et Joseph PENNORS),
- 50 CLES pour l'emploi en Bretagne (2006 - Rapporteur-e-s : Loïc RICHARD et Anne SAGLIO),
- Conjuguer flexibilité et sécurisation des parcours professionnels en Bretagne" (2007 - Rapporteur-e-s : Patrick CARÉ, Alain LE MENN et Anne SAGLIO).

### • Formation

- Le processus d'orientation des jeunes en Bretagne : enjeux et défis (2006 - Rapporteurs : Michel PERON et Jean-Yves SAVIDAN).

### • Société

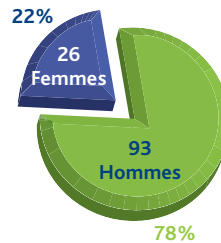
- Bien vieillir en Bretagne – Changer de regard et agir pour mieux vivre ensemble le vieillissement à domicile (2007 - Rapporteur-e-s : Nicole FRANÇOIS et Bernard PIVETTE),
- A vos marques, prêts...bougez ! En avant pour une région active et sportive (2010 - Rapporteur-e-s : Monique HERROU et Lucien THOMAS),

- Les univers soci@ux et culturels des jeunes en Bretagne (2011 - Rapporteur-e-s : Annie GUILERME et Sylvère QUILLEROU).

## La parité au CESER : une volonté pour 2013

A la différence du Conseil régional pour lequel la loi impose désormais la parité, les organismes siégeant au CESER et dont les membres sont nommés par le Préfet de région ne sont pas soumis à cette obligation.

En 2011, les femmes sont encore insuffisamment présentes au CESER. Néanmoins une démarche volontariste est à l'œuvre : les organismes disposant de plusieurs sièges sont invités à évoluer vers la parité !



Comme il le fait depuis 2004, Le CESER sera de nouveau attentif, lors de son prochain renouvellement, en 2013, à ce que la représentation des femmes se renforce parmi ses membres.

## Les principales préconisations du CESER de Bretagne pour l'égalité femmes et hommes

### • Image et droits

- Valoriser l'autonomie et l'image des femmes en tous points égales aux hommes.

### • Violences

- Lutter contre les violences, par l'aide matérielle, l'assistance juridique gratuite et l'aide psychologique aux femmes victimes.
- Assurer une prévention des violences par l'information et la formation en faveur d'une diffusion d'une culture de l'égalité, la mixité et le respect filles-garçons à l'école dès le plus jeune âge.

## • Gestion des temps

- Améliorer l'égalité face aux temps sociaux par l'adaptation de l'environnement collectif nécessaire aux horaires atypiques (transport, restauration collective, horaires des administrations et des services, des écoles, des entreprises, centres de loisirs, haltes-garderies et crèches...).

- Favoriser l'égalité face au temps pour soi, au temps pour l'activité professionnelle, au temps personnel, par l'égal partage des tâches domestiques, de l'éducation des enfants, des questions de santé.

## • Insertion

- Aider les familles monoparentales, avec femme ou homme chef de famille, et les parents isolés ; permettre l'égalité face au logement ; garantir une assistance individuelle aux femmes et aux veuves en difficultés.

- Œuvrer à la réintégration des femmes exclues dans la dynamique de l'activité professionnelle.

## • Travail et emploi

- Valoriser et promouvoir l'égalité d'accès des femmes dans les emplois traditionnellement masculins, et l'égal accès des hommes aux emplois traditionnellement féminins pour y développer leurs carrières. Assurer un suivi du devenir professionnel des femmes s'engageant dans des métiers peu féminisés, pour en tirer les leçons et amplifier le phénomène.

- Impulser l'égalité dans le domaine professionnel : égalité dans l'accès aux emplois, l'accès aux responsabilités et dans les promotions, dans la formation continue.

- Réduire l'écart du salaire moyen des femmes par rapport à celui des hommes et garantir les pensions de réversion et l'amélioration des retraites des femmes.

- Combattre les discriminations pénalisantes liées aux grossesses et aux absences provoquées par la prise en charge, essentiellement par les femmes, des enfants.



Marc Schaffner - CRB

- Améliorer la prise en compte des contraintes de la vie familiale dans les horaires de travail, pour les femmes, comme pour les hommes.

- Promouvoir la diversification des métiers assurant égalité et mixité et permettre un accès à égalité aux différentes professions.

- Encourager et aider l'initiative des femmes, par exemple par le soutien à la création d'entreprises.

- Faire baisser le chômage des femmes.

- Favoriser l'emploi des femmes à temps plein et remettre en cause le temps partiel non choisi.

- Diminuer la déqualification des femmes dont les compétences sont sous-employées.

## • Education et Orientation scolaire

- Contribuer à la transformation de l'image des métiers.

- Favoriser et valoriser par l'information et l'orientation la présence accrue des filles dans les enseignements professionnels et techniques.

- Intégrer la problématique de l'égalité dans la formation initiale et continue des enseignants, ainsi que dans tous les projets d'établissement.

- Améliorer la mixité dans les formations et les entreprises.

## • Sport et activité physique

- Promouvoir l'activité physique régulière et la pratique sportive des femmes à tous les âges de la vie.

- Soutenir le sport scolaire non seulement par la politique sportive et la formation mais aussi par rapport à la promotion de l'égalité femmes-hommes. Multiplier les interventions de sportives de haut niveau dans les établissements scolaires, dès l'école primaire, afin de lutter contre l'installation de préjugés sexistes entre les garçons et les filles. Développer les pratiques mixtes.

- Image du sport féminin - Médias - TV : Développer une politique volontariste de diffusion de sport féminin aux heures de grande écoute.



- Mouvement sportif : Poursuivre la lutte contre toutes les formes d'inégalité femmes-hommes dans le sport.

- Dans le prolongement de l'action régionale existant pour aider les sportives de haut niveau à garder leurs enfants, améliorer encore les conditions, y compris financières, permettant aux femmes sportives de haut niveau, amateurs comme professionnelles, de concilier leurs vies sportive, personnelle, sociale, maternelle, familiale et professionnelle.

## • Jeunes

- Relier très étroitement la nouvelle politique jeunesse du Conseil régional à sa politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Systématiser et territorialiser une approche par genre dans toutes les études, les formations et les politiques avec les jeunes.

- Améliorer la connaissance des différences sociales et culturelles filles-garçons (identification des besoins, élaboration de projets, évaluation des actions...).

- Eviter les moyennes statistiques qui occultent les différences sexuées. Mieux prendre en compte les situations de vie difficiles des jeunes filles en situation de monoparentalité et leurs conséquences sur leurs univers sociaux et culturels ; ainsi que, d'une manière générale, des jeunes souffrant de solitude.

## contact

Fabien BRISSOT, Conseiller technique - Tél : 02 99 87 17 63  
Mel : fabien.brissot@region-bretagne.fr

Muriel REYMOND, Conseillère technique - Tél : 02 99 87 18 76  
Mel : muriel.reymond@region-bretagne.fr

Rapport sous format PDF  
[www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)

*Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande*

Rapport sous format papier  
**Conseil économique, social et environnemental de Bretagne**  
7, rue du Général Guillaudot - CS 26918 - 35069 RENNES Cedex  
Tél. : 02 99 87 18 75 • Fax : 02 99 87 17 69  
Email : [ceser@region-bretagne.fr](mailto:ceser@region-bretagne.fr)

Directeur de la publication : Alain Even - Impression : Région Bretagne - ISSN 2101-6798